

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 20 octobre 2015 portant nomination au conseil d'administration  
de l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n°91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 29 juin 2012 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris - Mme Cuisinier (Corinne);

Vu l'arrêté du 21 octobre 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris - M. Lefebvre (François),

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Bugat (Gabrielle), senior vice-président, division services bancaires et services de paiement, Gemalto France, est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, au titre des personnalités choisies en raison de leurs compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles, en remplacement de Mme Cuisinier (Corinne).

Article 2

M. Mortureux (Marc), directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, au titre des personnalités choisies en raison de leurs compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles, sur proposition de l'association des anciens élèves, en remplacement de M. Lefebvre (François).

Article 3

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 octobre 2015.

EMMANUEL MACRON